

PHILIPPE GIOVANNINI A INAUGURÉ le nouveau foyer des vieux "Étienne Peyre"

Le Foyer des Vieux de la cité Berthe et de ses environs fonctionne déjà depuis quelques semaines, mais son inauguration officielle a eu lieu samedi après-midi en présence de nombreuses personnalités dont nous donnons la liste plus bas. Elle était placée sous la présidence de M. Philippe Giovannini, député - maire.

Quelques mots sur le Foyer

Le foyer Etienne Peyre est situé au rez-de-chaussée d'un bâtiment de la cité Berthe, dans un local mis à la disposition des retraités de ce nouveau quartier et de ses environs par le Conseil d'Administration de l'Office Municipal HLM et le Conseil municipal. Doté d'une télévision et de jeux divers, les personnes âgées pourront se distraire, organiser de petites fêtes, commenter les événements de l'actualité ou égréner leurs souvenirs.

Les architectes Mauric et Boilat se sont chargés de sa réalisation. Il comporte une grande salle, équipée d'un bar, un salon et une salle de jeux, deux salles dites de télévision, une bibliothèque avec salon de lecture, un bureau de réception et bien entendu les sanitaires. Sa surface totale est de 360 mètres carrés et un jeu de boules attenant au foyer et réservé à ses membres a été aménagé.

La gestion de ce foyer est assurée démocratiquement par un conseil d'administration élu par les retraités eux-mêmes, réunis en assemblée générale. Il est composé de 17 membres parmi lesquels a été choisi le bureau, ce qui constitue un exemple concret de gestion directe par les utilisateurs, d'un établissement réalisé pour eux par la communauté.

Aucune aide de l'Etat

En inaugurant ce nouveau foyer des vieux, M. Philippe Giovannini mit l'accent sur l'effort important consenti par la municipalité et l'Office HLM pour sa réalisation qui s'élève à 38 872 000 anciens francs.

« Le financement, dit-il, a été supporté pour l'essentiel par l'Office des HLM sans aucune participation de l'Etat ou d'organismes officiels habilités dans ces cas là ».

C'est d'ailleurs l'attente d'une réponse à la demande de subvention de l'Etat qui n'a pas été accordée, qui est la cause du retard d'un an dans la construction du foyer.

Mais ce n'est pas tout. Ecoutez encore Philippe Giovannini : « Mais si nous n'avons pu obtenir une subvention de l'Etat nous avons dû lui payer les 17,60 pour cent de TVA soit 6 831 000 anciens francs ; ce qui veut dire qu'au lieu d'être financées en partie pour une belle œuvre sociale indispensable aux personnes âgées, c'est nous qui finançons l'Etat et sommes pénalisés de près de 7 millions pour l'avoir réalisée ».

Il poursuivit : « Je vous laisse le soin d'apprécier ce comportement du gouvernement qui préfère réserver ses subventions et exonérations de tva aux sociétés privées pour leurs dépenses d'investissement, plutôt qu'aux réalisations sociales des collectivités locales ».

Le Foyer Etienne Peyre

L'essentiel cependant est que le foyer qui était un besoin, soit devenu une réalité, même si c'est grâce aux seuls efforts de l'Office et de la municipalité.

Il portera le nom d'Etienne Peyre, doyen du Conseil municipal et du conseil d'administration des HLM décédé le 14 février dernier.

« En donnant à ce foyer le nom d'Etienne Peyre, déclara M. Philippe Giovannini, nous avons voulu une fois encore honorer sa mémoire, mais aussi perpétuer le souvenir d'un homme de bien et de devoir dont toute la vie a été un exemple de dévouement désintéressé au service de la population seynoise et d'abord des catégories les plus déshéritées. Ses multiples activités, dit-il encore, non seulement ne l'ont jamais découragé, mais il les assumait au



M. Philippe Giovannini, député-maire inaugure le Foyer Etienne Peyre.



Une partie des invités.

contraire scrupuleusement parce qu'il s'agissait de soulager la misère, guérir la maladie, aider les malheureux, améliorer la vie de nos concitoyens ».

M. Cottaz président du Foyer

Dans son discours le député-maire remercia les entrepreneurs Morcillo, Roux, Furina, Chaix, Cabrera, Picon, les architectes Mauric et Boilat et tous les ouvriers qui ont participé à la construction du foyer Etienne Peyre.

Il félicita enfin son président M. Cottaz « en confiant les destinées du foyer Etienne Peyre à son premier président, M. Cottaz et à son conseil d'administration nous souhaitons qu'il devienne le lieu de rencontre privilégié où se resserrera encore l'amitié de tous les retraités et pensionnés de ces quartiers ».

Il termina en souhaitant aux membres du foyer un joyeux NOEL et une bonne et heureuse année.

Un apéritif clôtura cette sympathique inauguration. A notre tour nous souhaitons au foyer Etienne Peyre un bon fonctionnement et à ses membres une bonne année.

Les personnalités

M. Philippe Giovannini, député maire ; MM. Passaglia et Peire, adjoints au maire ; M. Autran, adjoint au maire et président de la caisse des écoles ; M. Maurice Paul, 1er adjoint au maire et conseiller général du Var ; M. Nicolas, directeur de l'Office municipal HLM ; MM. Martinez, Bacchi, Silvy, conseillers municipaux ; M. Daniel Hugonnet, conseiller municipal et président de la com-

mission extra-municipale à l'environnement ; M. Jacques Bremond, conseiller municipal et président du comité des fêtes ; M. Lombard, secrétaire de la section ville du PCF ; MM. Bender et Chambon, secrétaires généraux de la mairie ; J. Gay, directeur des services techniques ; MM. Molinari, Persoglio, Roche, Nicolas, du conseil d'administration de l'Office HLM ; M. Vare de la Caisse d'Épargne ; MM. Mauric et Boilat, architectes ; M. Ghirardi, secrétaire de l'Union locale CGT ; M. Don, secrétaire du Foyer des

Vieux Aristide-Briand ; M. Ferrandi, commissaire principal du commissariat de La Seyne ; M. le Brigadier Fernandez ; Mme Paulette Favre, secrétaire de la section locale de l'Union des Vieux de France ; Mme Gimez, directrice d'école en retraite membre du conseil d'administration de la caisse des écoles ; M. Hac, président de l'Entente Philatélique, etc..

On notait également la présence de M. et Mme Hubert, neveux du regretté Etienne Peyre.

Michel ROSSO